



ALPES PROVENCE

Adapei 04, Adapei 05, La Chrysalide Marseille

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2019

ASSOCIATION

Rapport de gestion 2019

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les comptes annuels ont été soumis au Conseil d'Administration de l'Association le 30 juin 2020. L'exercice couvre la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019.

Le contrat CPOM signé le 28 septembre 2008 avec l'ARS est arrivé à échéance à la fin de l'exercice 2013. L'Association a obtenu une prorogation pour les années suivantes. Un nouvel avenant, prorogeant le CPOM jusqu'au 31/12/2018, a été signé en décembre 2017. Une nouvelle demande de prorogation a été faite en 2018 pour l'année 2019.

L'année 2019 a constitué une étape très importante pour l'Unapei Alpes Provence, marquant ainsi le premier exercice comptable de cette nouvelle entité.

Ce changement de périmètre de consolidation, induit que la comparaison des données chiffrées de 2019 avec celles de l'année précédente ne serait pas pertinente.

	Adapei 04	Adapei 05	La Chrysalide Marseille	Unapei Alpes Provence
Salariés	300	130	998	1428
Personnes Accueillies	425	190	1400	2015
Adhérents	158	72	703	933
Établissements	12	8	42	62

Le total du bilan qui est soumis à votre approbation s'élève à 166 009 293 € en 2019.

Le résultat comptable de l'exercice 2019 s'élève à 3 713 244 €.

I - LE BILAN

A - ACTIF

Actif immobilisé

L'Actif immobilisé net en fin d'année est de 89 362 K€.

Au cours de l'exercice 2019, les mouvements significatifs sont les suivants :

Les principales entrées :

Immobilisations corporelles :

- Travaux de rénovation et de mises aux normes : 1 176 K€
- Travaux plomberie, chauffage, climatisation : 70 K€
- Matériels et outillages ateliers ESAT Production : 138 K€
- Renouvellement du matériel informatique et acquisition logiciel : 256 K€
- Renouvellement des véhicules et matériel de transport : 563 K€
- Achat d'équipements matériels et mobiliers : 492 K€

Immobilisations en cours :

Les immobilisations corporelles en cours au 31/12/2019 s'élèvent à 11 915 K€.

Elles sont constituées principalement par le coût d'achat et de démolition de la maison du 14 rue Elzéard Rougier (436 K€) et par la reconstruction du site de la « Source » dans le territoire 05 Gap (10 923 K€). Deux établissements sont particulièrement concernés, l'ESAT CEUZE Production et le Foyer CHAILLOL. La livraison des bâtiments rénovés est prévue pour le 1er semestre 2020.

Immobilisations financières :

Le nombre d'heures déposées par les salariés au Compte Epargne Temps (CET) a augmenté (+253 K€) portant leur valorisation à (789 K€).

Les principales sorties :

Les sorties d'immobilisations incorporelles et corporelles, hors variations des comptes d'immobilisations en cours s'élèvent à (1 865 K€).

Elles sont constituées principalement de mises au rebut de divers matériels (1 671 K€) et de la vente de véhicules (182 K€).

Actif circulant

Les avances et acomptes qui s'élèvent à 41 K€ au 31/12/2019 sont constitués par des acomptes versés à des fournisseurs d'immobilisations à la fin de l'année.

Les Créances et Autres Créances nettes s'élèvent à 8 023 K€. Ce solde est lié d'une part à la baisse des créances des Conseils Départementaux du fait du passage en dotation globale pour une très large part de la tarification et d'autre part par une mise en place de procédures de recouvrement des créances clients plus soutenues.

Les valeurs mobilières de placement (VMP) et les disponibilités s'élèvent à 34 705 K€ au 31/12/2019.

B - PASSIF

Les résultats 2017, sous contrôle de tiers financeurs, et hors contrat CPOM, sont affectés dans les comptes en 2019, avec un décalage de deux exercices :

Affectation résultats 2017 Hors CPOM

Affectation réserves investissements	50 000,00
Affectation réserves de compensation	126 537,44
Reprise réserve de compensation	
Affectation réserve de trésorerie	
Affectation réserve de compensation des charges d'amortissements	
Affectation au financement des mesures d'exploitation	
Excédents affectés aux budgets futurs	
Déficits affectés aux budgets futurs	
Résultats en attente d'affectation	
TOTAL	176 537,44

Au 31/12/2019, les Fonds Associatifs et les Réserves s'élèvent à 76 747 K€ soit 46.23% du total du bilan.

La provision d'indemnité de fin de carrière représente (4 669 K€) à la clôture de l'exercice, contre 3 427 K€ au 31/12/2018 soit une augmentation de +36.24%.

Les provisions pour risques qui s'élèvent à 934 K€, tiennent compte des demandes de l'ensemble des litiges connus à la clôture.

Les fonds dédiés (1 048 K€) sont composés des fonds perçus et non consommés à la fin de l'exercice. Ils sont essentiellement constitués par les fonds du Pôle de compétences et de prestations externalisées pour (587 K€).

Les remboursements des précédents emprunts sur 2019 s'élèvent à 2 708 K€. Le poste des dettes fournisseurs (4 638 K€) et n'appelle pas à des remarques particulières.

Le poste dettes fiscales et sociales (11 884 K€) n'appelle pas à des remarques particulières.

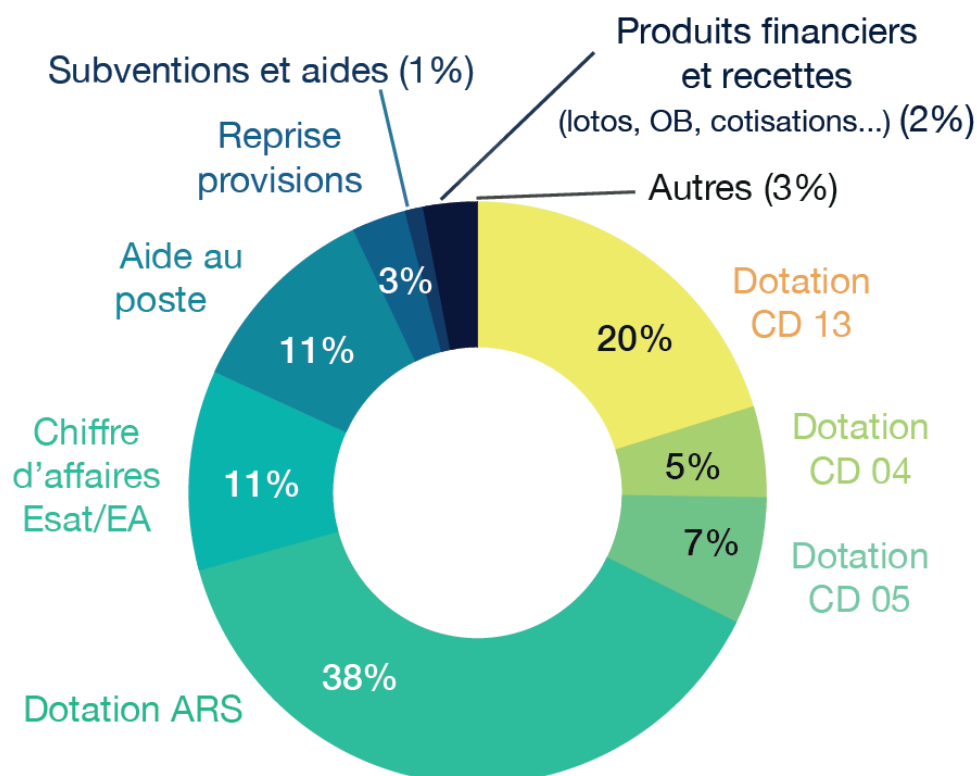
II - LE COMPTE DE RÉSULTAT

A - PRODUITS (109 445 K€)

Les comptes de charges et produits inter-établissements ont été neutralisés à la clôture de l'exercice.

Le nombre de journées réalisées pour l'ensemble des établissements s'élève à 649 983 journées contre 658 657 journées budgétées.

Les produits de l'Unapei Alpes Provence ont connu une augmentation très importante + 34 304 K€ soit + 46%. Cette variation est essentiellement liée à la fusion avec l'ex Adapei 04 et l'ex Adapei 05.



Au cours de l'année 2019, l'Association a perçu des aides pour 13 contrats d'emploi d'avenir qui représentent un montant de (91 K€).

La structure d'appui de coordination et d'orientation des personnes handicapées appelé Handi Santé 13 a perçu des subventions au titre de l'exercice 2019 pour un montant de (250 K€) contre (63 K€) en 2018.

De même, le dispositif PCPE a bénéficié d'une convention de pérennisation à hauteur de 146 K€.

Les produits financiers de l'exercice 2019 s'élèvent à 652 K€. Confrontés à la baisse des taux, les placements de l'Unapei Alpes Provence essentiellement souscrits avec la garantie du capital investi, ont vu leur rendement se contracter en 2019. La sécurité des placements se paie très cher puisqu'il est désormais quasiment impossible d'allier garantie du capital et un rendement réel positif.

B - CHARGES (105 732 K€)

Les charges de personnel, qui s'élèvent à (76 014K€), augmentent par rapport à 2018 de 61% et représentent 72% du total des charges d'exploitation. L'effectif passe de 1 428 salariés au 31/12/2018 à 2 260 salariés au 31/12/2019.

L'augmentation du montant des charges de personnel s'explique par l'impact fusion et du périmètre d'établissements plus élargit.

III - LE RÉSULTAT

Le résultat comptable de l'exercice 2019 s'élève à 3 713 K€ contre 1 767 K€ en 2018.

L'affectation de ce résultat est proposée en annexe.

Après reprise des résultats antérieurs, validés par les autorités de tarification et imputation de certaines dépenses aux comptes « Mesures d'Exploitation » et « Compensation des charges d'amortissements », le résultat 2019 à affecter représente un excédent de 3 713 K€.

Ce résultat se décompose comme suit :

	Résultats comptables 2019	Résultats à affecter 2019
Etablissements sous contrat CPOM	3 431 587	4 058 088
Autres tarifications (PJ)	-250 823	-136 183
Activités de Production	2 766	2 766
Association	529 715	529 715
TOTAL	3 713 244	4 454 386

En 2019 le résultat de l'Association été impacté par la comptabilisation au niveau associatif du complément de l'indemnité de départ à la retraite pour 6 K€ afin de pas impacter le résultat des établissements. Dans le cadre de l'harmonisation des méthodes de calcul post-fusion, une dotation complémentaire de 626 K€ a été comptabilisée dans le compte de report à nouveau associatif (Ex Adapei 04 : 438 K€ ; Ex Adapei 05 : 188 K€).

IV - L'ANALYSE FINANCIÈRE - LES RATIOS

Le fonds de roulement d'investissements (FRI) passe d'un montant de (27 556 K€) en 2018 à (35 097 K€) en 2019 soit une hausse de 27.37 %. Cette variation est liée d'une part à l'affectation des résultats 2018 pour une large part en réserve d'investissements (+10 706 K€) et d'autre part à l'augmentation du poste des emprunts (+27 669 K€). Ce renforcement du FRI nous permettra d'envisager sereinement les nombreux projets de construction et de rénovation des bâtiments vétustes sur les 5 années à venir permettant d'assurer une qualité, une mise aux normes et une sécurité des locaux accueillant les bénéficiaires.

Le fonds de roulement d'exploitation augmente de 43.32% (+7 307 K€) en raison essentiellement du changement de périmètre de consolidation, passant de 42 à 62 établissements.

On constate une augmentation de l'Excédent de Financement d'Exploitation qui passe de (4 520 K€) au 31/12/2018 à (5 308 K€) au 31/12/2019. Les établissements des territoires 04 et 05 ne sont pas encore passés en dotation globale et sont encore en facturation de prix de journées.

Les variations positives des précédents ratios se traduisent par une amélioration de la trésorerie qui s'élève à 64 578 K€ au 31/12/2019 soit + 15 635 K€.

V - LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis 2019, un comité de suivi fusion a été mis en place. Celui-ci devrait nous permettre de travailler sur 3 axes :

- Clarifier la nouvelle organisation et le rôle de chacune des instances et réunions
- Réguler le rythme des travaux. La fusion est menée à un rythme soutenu, il est nécessaire de garder une vision d'ensemble et de prendre le temps de réaliser correctement les différentes étapes de la fusion opérationnelle.
- Piloter les différents niveaux du projet, coordonner les actions émanant des groupes issus du projet associatif, des groupes issus du projet de fusion et ceux au sein des différents territoires.

Ce comité de suivi devra nous permettre de rester vigilants par rapport aux objectifs initiaux de cette fusion que sont :

- Le maintien et l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre de services aux bénéficiaires, ceux-ci devant rester notre priorité,
- La fluidité des parcours,
- La mutualisation des moyens au service des personnes accompagnées,
- Le développement d'une approche prospective de nos activités, des besoins sur chacun des territoires, de notre gouvernance,
- La nécessité de rester vigilants pour ne pas devenir à terme un simple prestataire de services, et pour cela, poursuivre et développer le mouvement parental porteur de valeurs et d'idées novatrices,
- La réaffirmation de l'esprit associatif qui conduit à anticiper, prendre l'initiative,
- Le renforcement de la force associative,
- La réponse aux demandes des financeurs.

Une vigilance devra être également portée pour :

- Renforcer et assurer le bon fonctionnement de la nouvelle organisation associative
- Poursuivre la mise en place des 7 différents pôles ressources (autisme, santé, bienveillance, polyhandicap, situations complexes, troubles psychiques, et recherche et développement).
- Poursuivre le développement de la responsabilité sociale au sein de L'Unapei Alpes Provence permettant d'assurer un dialogue social apaisé.

Le renforcement ainsi que le développement des outils de gestion mis en place permettront d'assurer le suivi, l'accompagnement et le conseil aux différents services et établissements de l'Unapei Alpes Provence. Ces dispositifs s'inscrivent de façon conjointe dans un système de pilotage cohérent et global en lien avec la gouvernance générale. Ce n'est qu'en inscrivant dans cette dynamique qu'ils pourront être plus en phase avec les attentes des différents acteurs (direction générale, direction d'établissement, conseil d'administration et autorités de tarification).

VI - LES ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Mi-Mars 2020, la France a été touchée de plein fouet par la crise sanitaire du Covid-19.

Pour faire face à cette épidémie sans précédent, des mesures gouvernementales ont été prises afin d'atténuer autant que peut se faire les graves dommages économiques et sociaux qu'a provoqué le confinement débuté le 17 Mars.

L'Unapei Alpes Provence a dû faire face à ce contexte épidémiologique inédit.

L'Association a dû s'organiser au plus vite pour protéger et poursuivre coûte que coûte l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et ce, en appliquant les consignes Gouvernementales relatives au confinement, dans un premier temps, puis à la reprise d'activité, depuis le 11 Mai 2020.

La Direction Générale a élaboré les principes généraux du plan de déconfinement et de la reprise d'activité de l'Unapei Alpes Provence, en conformité avec les recommandations ministérielles et les avis d'experts. Les Directeurs d'établissements ont quant à eux, proposés des éléments opérationnels concernant leurs établissements et services respectifs, adossés à ces éléments généraux.

Le déconfinement s'opère de manière individualisée et progressive depuis le 11 Mai 2020, en respectant le volontariat, le principe d'autodétermination des personnes accompagnées, les fragilités physiques et l'évaluation de la capacité à intégrer et respecter les gestes barrières.

Les conditions d'autorisation, de fonctionnement et de financement ont été assouplies. Le maintien de la rémunération pour les travailleurs accueillis en Esat a été garanti en cas de réduction d'activité ou de fermeture temporaire d'établissements.

En ce qui concerne les professionnels, les mesures de protection issues du protocole national ont été appliquées. Il s'agit notamment de privilégier le télétravail autant que peut se faire, de limiter les flux de personnes, de respecter les gestes barrières, et de systématiser le port du masque chirurgical, pour tous les salariés.

Les états financiers de l'Unapei Alpes Provence ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact, non encore chiffré, sur ses états financiers en 2020. Les conditions de clôture et d'arrêtés des comptes en lien avec notre commissaire aux comptes se sont effectuées dans des conditions inhabituelles. La mission des CAC en présentielle s'est limitée à 4 jours d'intervention. Et s'est poursuivie de manière dématérialisée.

L'Unapei Alpes Provence, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré actuellement.

À la date d'arrêté des états financiers 2019, la direction de l'Unapei Alpes Provence n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'Association et de ses établissements à poursuivre leurs activités.

Annexe 2019

Le bilan de l'exercice, clos le 31 décembre 2019, présente un total de 166 031 864 €uros.

Le compte de Résultat de l'exercice dégage un EXCEDENT de 3 713 244 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces derniers ont été soumis au Conseil d'Administration de l'Association du 30 juin 2020.

1 - PÉRIMÈTRE DES COMPTES

❖ DONNÉES GÉNÉRALES

L'Association La Chrysalide Marseille a fusionné au 1er Janvier 2019 avec l'Adapei 04 et avec l'Adapei 05, donnant naissance à l'Unapei Alpes Provence.

Cette nouvelle entité organise son activité en faveur des personnes handicapées dans les secteurs suivants :

- Le secteur des enfants avec des Instituts Médico-Educatifs
- Le secteur des adultes avec des Etablissement et Services d'Aide par le Travail, des Entreprises Adaptées, des Foyers d'Hébergement, des Foyers d'Accueil de Jour, des Foyers de Vie, des Maisons d'Accueil Spécialisées, des Foyers d'Accueil Médicalisés et des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

En 2019, les comptes annuels de l'Association regroupent 62 dossiers comptables ainsi répartis :

- Les Foyers de Vie : Les Orangers, Lou Mistrrou, Les Tournesols, Les Ecureuils, Exister, Les Amandiers
- Les Maisons d'Accueil Spécialisées : Les Kiwis, les Palmiers, les Sophoras et le Pigeonnier
- Les Foyers d'Accueil de Jour et d'hébergement : Les Magnolias, les Genêts, les Mûriers, Gai Soleil, les Acacias, les Lilas, les Clémentines, Les Ecrins, Les Pommiers, Les Cyprès, Chaillol, Chatelard, La Simonette, Les Tourelles
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale : Les Chênes, Les Oliviers, Clair Soleil, Mont Viso, Le Morgon
- Les Instituts Médico-Educatifs : Les Amandiers, Les Oliviers, Les Petits Oliviers, Les Tamaris, Les Figuiers
- Les Entreprises Adaptées : Les Bambous, Les Bonsais, Bléone
- Les ESAT (2 dossiers comptables pour chaque structure) : Les Pins, les Glycines, Plein Soleil, les Lierres, les Ormeaux, les Citronniers, les Merisiers, Les Oiviers, Ceuze, Les Ateliers du Fournas
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés : Les Eglantines, Soleil Levant, les Tilleuls, les Hortensias, Charance, Les Fontaines
- Les SAMSAH : Les Mimosas, Les Camélias
- Le Siège Administratif
- Handi Santé 13
- L'Association

Toutes les structures de l'association clôturent leurs comptes au 31 décembre 2019.

Les états financiers de l'ensemble des 62 dossiers comptables ont été combinés au 31 décembre 2019.

❖ MÉTHODE D'INTÉGRATION

Chacune des structures dispose d'une comptabilité générale séparée. A la fin de l'exercice l'ensemble de ces comptabilités fait l'objet d'une sommation pour former le Bilan et le Compte de Résultat de l'Association. Certains flux internes sont éliminés des comptes annuels agglomérés. Il s'agit :

- Des comptes de liaison qui retracent principalement les créances et dettes des différentes structures entre elles.
- Des comptes inter établissements clients / fournisseurs pour un montant net de 554 K€ au 31/12/2019.
- Des frais de services communs, dits frais de siège, qui s'élèvent 3 554 K€ au 31 décembre 2019.
- Des prestations réciproques inter établissements sans tenir compte de l'élimination des marges internes pour 3 296 K€.
- Des mouvements relatifs aux transferts d'immobilisations inter établissements à hauteur de 11 K€.

2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

❖ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les comptes annuels ont été soumis au Conseil d'Administration de l'Association le 30 Juin 2020.

L'exercice couvre la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019.

Le contrat CPOM signé le 28 septembre 2008 avec l'ARS est arrivé à échéance à la fin de l'exercice 2013. L'Association a obtenu une prorogation pour les années suivantes. Un nouvel avenant, prorogeant le CPOM jusqu'au 31/12/20120, a été signé en juillet 2019. Cet avenant intègre dans son périmètre, les établissements relevant de l'ARS des ex Adapei. Un nouveau CPOM est en cours de négociation sur l'année 2020 avec une prise d'effet en 2021.

Un avenant est en cours de négociation sur 2020 avec le CD 05 pour intégrer les établissements de l'ex Adapei 05 relevant de sa compétence dans le CPOM signé en 2018 avec l'ex La Chrysalide Marseille.

Le total du bilan qui est soumis à votre approbation s'élève à 166 009 293 € en 2019 contre 106 031 864 € en 2018.

Le résultat comptable de l'exercice 2019 s'élève à 3 713 244 € contre 1 766 968 € en 2018.

❖ CHANGEMENTS DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Nous n'avons réalisé aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice 2019.

❖ CHANGEMENTS DE MÉTHODE ET DE PRÉSENTATION

Nous n'avons réalisé aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice 2019.

❖ CHANGEMENTS DE MÉTHODE DE COMPTABILISATION

Nous n'avons réalisé aucun changement de méthode de comptabilisation au cours de l'exercice 2019.

❖ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Mi-Mars 2020, la France a été touchée de plein fouet par la crise sanitaire du Covid-19.

Pour faire face à cette épidémie sans précédent, des mesures gouvernementales ont été prises afin d'atténuer autant que faire se peut les graves dommages économiques et sociaux qu'a provoqué le confinement débuté le 17 Mars.

L'Unapei Alpes Provence a dû faire face à ce contexte épidémiologique inédit.

L'Association a dû s'organiser au plus vite pour protéger et poursuivre coûte que coûte l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans ces circonstances exceptionnelles. Nous avons mis en place un Plan de Continuité de l'Activité, avec la mise en place rapide d'une organisation de télétravail.

Les conditions d'autorisation, de fonctionnement et de financement ont été assouplies. Le maintien de la rémunération pour les travailleurs accueillis en Esat a été garanti en cas de réduction d'activité ou de fermeture temporaire d'établissements.

Les états financiers de l'Unapei Alpes Provence ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact, non encore chiffré, sur ses états financiers en 2020.

L'Unapei Alpes Provence, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré actuellement.

À la date d'arrêtés des états financiers 2019, la direction de l'Unapei Alpes Provence n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'Association et de ses établissements à poursuivre leurs activités.

3 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code du commerce et du plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

❖ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction des durées de vie d'utilisation probables suivantes :

- | | |
|--|------------|
| • Logiciel | 3 à 5 ans |
| • Agencement, aménagements, Installations | 10 ans |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |
| • Matériel, mobilier de bureau et informatique | 3 à 10 ans |

Les actifs ont été évalués à la clôture en considérant les informations internes et externes à disposition. Pour les nouvelles constructions, l'approche par composants nous amène à retenir les durées d'amortissements suivantes :

- | | |
|--|--------|
| • Gros œuvre | 30 ans |
| • Plomberie, Chauffage, Menuiseries extérieures | 25 ans |
| • Cloisons, Faux Plafonds, Electricité, Carrelage | 20 ans |
| • Peintures, Menuiseries intérieures, Sols souples | 10 ans |

❖ CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou qu'il y a un risque de non recouvrement.

❖ VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les titres de placement figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute.

❖ COMPTES BANCAIRES

Du fait d'une convention de fusion de trésorerie les comptes bancaires débiteurs et créditeurs, d'un même établissement financier sont compensés.

❖ STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat, les produits finis et les en-cours au prix de revient.

Si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

❖ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour litiges :

Les provisions pour litiges tiennent compte des demandes de l'ensemble des litiges connus à la clôture. Elles couvrent notamment les risques sociaux.

Indemnités de fin de carrière :

La provision pour départ à la retraite est enregistrée comptablement, de manière à distinguer la notion de départ du personnel dans les 5 années à venir. Le calcul des Indemnités de Fin de Carrières a été réalisé selon la méthode définie par la norme comptable IAS N°19, qui est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Au 31/12/2019 la provision de départ à la retraite s'élève à 4 669 466 €. Celle-ci est intégralement provisionnée à la clôture de l'exercice. Le montant correspondant aux départs à la retraite dans les 5 années à venir s'élève à 1 344 670 €.

Les paramètres retenus sont les suivants :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de charges sociales : 58 %
- Taux de revalorisation : 0 %
- Taux d'actualisation : 1,20 %

4 - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

❖ MOUVEMENTS SIGNIFICATIFS SUR L'ACTIF IMMOBILISÉ

Actif immobilisé

L'Actif immobilisé net est en progression de (40 395 K€).

Au cours de l'exercice 2019, les principaux mouvements sont les suivants :

	2018 Chrysalide	Variations Unapei	Cessions/ Mises au rebut	Virements Postes	Valeur fin Exercice 2019 Unapei
Frais d'Établissements	724 780	6 420			731 200
Frais de Recherche et de Développement	0				0
Concessions, Brevets, Licences	586 646	194 329			780 975
Fonds Commercial	0				0
Autres Immobilisations incorporelles	13 388	104 193			117 581
Immobilisations incorporelles en cours	27 840	5 880			33 720
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 352 654	310 822	0	0	1 663 476
Terrains	3 036 261	2 901 245			5 937 506
Constructions	74 632 981	39 159 571			113 792 552
Installations techniques, matériel et outillage	4 465 427	4 696 902			9 162 329
Autres Immobilisations corporelles	17 001 030	6 794 417			23 795 447
Immobilisations corporelles en cours	660 303	11 254 562			11 914 865
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 796 002	64 806 697	0	0	164 602 699
Participations	0				0
Créances rattachées des participations	1 816 589	157 046			1 973 635
Autres Titres Immobilisés	535 568	289 787			825 355
Prêts	0				0
Autres Immobilisations Financières	59 098	67 748			126 846
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 411 255	514 581	0	0	2 925 836
TOTAL GENERAL	103 559 911	65 632 099	0	0	169 192 010

Les principales entrées :

Immobilisations corporelles :

- Travaux de rénovation et de mises aux normes : 1 176 K€
- Travaux plomberie, chauffage, climatisation : 70 K€
- Matériels et outillages ateliers Esat Production : 138 K€
- Renouvellement du matériel informatique et acquisition logiciel : 256 K€
- Renouvellement des véhicules et matériel de transport : 563 K€
- Achat d'équipements matériels et mobiliers : 492 K€

Immobilisations en cours :

Les immobilisations corporelles en cours au 31/12/2019 s'élèvent à 11 915 K€.

Elles sont constituées principalement par le coût d'achat et de démolition de la maison du 14 rue Elzéard Rougier (436 K€) et par la reconstruction du site de la « Source » dans le territoire 05 Gap (10 923 K€). Deux établissements sont particulièrement concernés, l'ESAT CEUZE Production et le Foyer CHAILLOL. La livraison des bâtiments rénovés est prévue pour le 1^{er} semestre 2020.

Immobilisations financières :

Le nombre d'heures déposées par les salariés au Compte Epargne Temps (CET) a augmenté (+253 K€) portant leur valorisation à (789 K€).

Les principales sorties :

Les sorties d'immobilisations incorporelles et corporelles, hors variations des comptes d'immobilisations en cours s'élèvent à (1 865 K€).

Elles sont constituées principalement de mises au rebut de divers matériels (1 671 K€) et de la vente de véhicules (182 K€).

❖ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements cumulés au 31-12-2018 Chrysalide	Variations Unapei de l'Exercice	Diminutions de l'exercice	Virements Postes	Amortissements cumulés au 31-12-2019 Unapei
Frais d'Établissement	668 483	17 754			686 238
Frais de Recherche et de Développement	0				0
Concessions, Brevets, Licences	539 483	146 479			685 962
Fonds Commercial	0				0
Autres Immobilisations Incorporelles	2 787	7 017			9 804
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 210 753	171 250	0	0	1 382 004
Terrains	387 390	44 870			432 260
Constructions	36 050 743	15 558 360			51 609 103
Installations techniques, matériel et outillage	3 810 617	3 915 416			7 726 033
Autres immobilisations corporelles	13 106 056	5 557 680			18 663 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 354 807	25 076 325	0	0	78 431 132
PROVISION DEPRECIATION IMMOB. CORPORELLES	27 800		10 800		17 000
TOTAL GENERAL	54 593 360	25 247 575	10 800	0	79 830 136

❖ FONDS ASSOCIATIFS

	Solde 31/12/2018	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Solde 31/12/2019
Fonds associatif sans droit de reprise	4 389 129	4 711 892		9 101 021
Fonds associatif avec droit de reprise	4 532 283	0		4 532 283
TOTAL	8 921 412	4 711 892	-	13 633 304

❖ PROVISIONS LIÉES AU PERSONNEL

Congés Payés, RTT et heures à récupérer :

La Provision liée à ces congés, charges comprises, s'élève à (6 637 K€) au 31/12/2019.

Compte Epargne Temps (CET) :

La gestion financière du compte épargne temps est assurée par l'organisme FEDERIS. L'association n'a pas la libre disponibilité de ces sommes. Celles-ci ne peuvent être débloquées que lorsque les salariés font valoir leurs droits au paiement de jours de CET dans les cas limitativement prévus.

Le nombre d'heures déposées sur le compte CET au 31 décembre 2019 a été valorisé au taux horaire à la date du versement et comptabilisées pour un montant de (789 K€) en immobilisations financières en contrepartie d'une dette sociale.

❖ TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES ET DES PROVISIONS

TABLEAU DES PROVISIONS ET RESERVES	Montant au 31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassements	Montant au 31/12/2019
Excédents affectés à l'Investissement	18 707 001	11 385 611	679 777		29 412 835
Réserves de Compensation	5 857 740	6 321 618	789 030		11 390 329
Réserve de Trésorerie	2 188 143	1 427 929			3 616 072
Autres Réserves	18 032 906	923 752	262 641		18 694 016
				0	0
RESERVES	44 785 790	20 058 911	1 731 448	0	63 113 252
Prov. Réserve de Trésorerie	1 299 856	268 972			1 568 828
Provisions pour Equipements et Renouvellement des Immobilisations	498 612	4 631 605	3 384 881		1 745 336
Différence sur réalisation Eléments Actifs	931 065	2 728 429	2 581 059		1 078 435
					0
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 729 533	7 629 006	5 965 940	0	4 392 599
Provisions pour litiges	845 796	359 266	271 129		933 933
Provisions rémunération des Personnes Handicapées	874 245				874 245
Provisions pour travaux	0				0
Autres provisions					0
Provisions départs Retraite	3 427 603	1 531 915	290 051		4 669 467
PROVISIONS POUR CHARGES	5 147 644	1 891 182	561 181	0	6 477 645
FONDS DEDIES	695 403	746 446	393 636		1 048 213
- Sur Immobilisations Financières	0				0
- Sur Stocks et en Cours	0				0
- Sur Comptes Clients	273 582	156 123	144 181		285 523
- Sur Autres Créances	23 356	75 010	6 226		92 140
- Sur Valeurs Mobilières Placement	0				0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	296 938	231 133	150 407	0	377 663

❖ EXPLICATIONS CONCERNANT CERTAINES RUBRIQUES

Excédents affectés à la couverture du besoin en Fonds de roulement (réserve de trésorerie)

La rubrique « Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement » est augmentée par affectation du résultat, sur décision des autorités de contrôle, selon les dispositions de l'article R.314-51 du CASF. Les sommes comptabilisées dans ce compte sont affectées durablement à l'établissement.

Réserve de compensation

Cette rubrique a été instaurée par l'Instruction Codificatrice n° 03-021-M22 du 19 mars 2003 entrée en application au 1er janvier 2004 et relative à l'instruction budgétaire et comptable applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Ce compte est crédité lors de l'affectation des résultats, après délibération du conseil d'administration, du montant de l'excédent à mettre en réserve. Lorsqu'un résultat déficitaire est constaté, le compte 106860 « Réserve de compensation » est débité en priorité.

Provision réglementée destinée à renforcer la couverture du BFR

Ce compte de provision réglementée est alimenté dans les deux cas suivants :

- Lorsqu'un établissement, après accord de l'autorité de tarification, a recours à l'emprunt pour faire face à des difficultés de trésorerie.
- Lorsqu'un établissement perçoit de l'autorité de tarification une dotation destinée à couvrir son Besoin en Fonds de Roulement.

Cette réserve est obligatoirement la contrepartie d'un compte « 687410 – Dotation aux Provisions Réglementées ».

Affectation des dons issus de l'Opération brioche (OB) et de la Recherche de Fonds (RDF)

Les dons perçus par l'Association dans le cadre de l'Opération Brioches et de la Recherche de Fonds sont utilisés aux financements d'investissements et de dépenses d'exploitation. Les sommes issues de l'opération brioches sont conservées dans l'association et permettent de financer des charges ou des investissements destinés aux établissements. Les dons du RDF sont transférés aux établissements lors de l'affectation du résultat de l'association en N+1, conformément à la décision du conseil d'administration qui a désigné le ou les établissements bénéficiaires, lorsqu'il s'agit de dépenses d'investissements.

Différence sur réalisation d'actif

La « Différence sur réalisation d'actif » enregistre les plus ou moins-values de cession d'actifs qui n'entrent pas dans le résultat de l'exercice. Cette pratique est réservée aux seuls établissements sous gestion contrôlée de façon à séparer les financements d'exploitation et d'investissement, en application de la réglementation comptable médico-sociale.

Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations

Les Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ont été créées par l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.

Cette allocation intervient sous forme de dotations budgétaires supplémentaires versées par l'autorité de tarification.

La constatation de cette provision est enregistrée au compte 142 « Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations » par le débit du compte 687420 « Dotation aux provisions réglementées renouvellement des immobilisations ».

Provisions pour risques et charges

Elles sont à hauteur 6 478 K€ au 31/12/2019 et enregistrent une baisse de 105 K€ par rapport à l'année 2018. Cette variation est liée à la fusion et au changement de périmètre.

❖ TABLEAU DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 973 635		1 973 635
Autres titres immobilisés	825 355	825 355	
Autres immobilisations financières	126 846		126 846
Redevables et comptes rattachés	2 952 611	2 952 611	
Clients et comptes rattachés	5 070 603	5 070 603	
Autres créances	2 451 626	2 451 626	
Charges constatées d'avance	483 432	323 151	160 281
TOTAL CREANCES	13 884 108	11 623 346	2 260 762
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès d'Etbs de crédit	52 944 358	2 614 535	9 316 033	41 013 791
Concours bancaires	2 046 000	2 046 000		
Emprunts et dettes financières divers	139 021	139 021		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 400	14 400		
Redevables créditeurs	193 305	193 305		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 637 750	4 637 750		
Dettes fiscales et sociales	11 884 460	11 884 460		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	562 904	562 904		
Autres dettes	1 804 919	1 804 919		
Produits constatés d'avance	29 084	29 084		
TOTAL DETTES	74 256 201	23 926 378	9 316 033	41 013 791
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 107 200			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 709 764			

❖ PRODUITS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**RDF**

	Ressources	Emplois	Solde
Recherche de Fonds (RDF) 2019	100 995		
Coûts directs RDF 2019		7 646	
Solde à affecter			93 349

Établissements	Affectation 2019
Foyer EXISTER	77 770
PIGEONNIER	6 114
FOYER LES LILAS	1 000
CITRONNIERS	1 000
TILLEULS	4 500
LILAS	100
PIGEONNIER	615
PLEIN SOLEIL	920
PLEIN SOLEIL	130
PIGEONNIER	1 000
CITRONNIERS	200
Total affectation	93 349

OB

	Ressources	Emplois	Solde
Dons manuels Opération Brioches (OB) 2019	120 557		
Coûts directs OB 2019		41 700	
Solde à affecter			78 857

Établissements	Affectation 2019
Acacias	2 937
AJ Magnolias	2 670
Amandiers	1 500
Amandiers - Jasmins	2 754
ESAT Citronniers	1 500
ESAT Glycines	2 500
ESAT Ormeaux	2 580
ESAT Pins	2 500
Hortensias - Lilas	1 792
Hortensias - Lilas	3 074
IME Figuiers	1 500
Mûriers	1 800
Palmiers	700
Panouse 1	7 326
Pigeonnier	2 200
Plantation 1	3 960
Plantation 3	3 550
SAVS Oliviers	3 016
Tamaris - EEAP	2 880
Tamaris - Jasmins	900
Tilleuls	4 180
Mistraou	2 520
SAMSAH Mimosas	2 200
Les Eglantines	1 000
FAM LES FONTAINES	3 271
FH Les Tourelles	2 000
FV Les Amandiers	800
Site de Tallard	11 247
Total affectation	78 857

LOTO

	Ressources	Emplois	Solde
Dons manuels loto 2019	7 977		
Coûts directs loto 2019		1 672	
Solde à affecter			6 306

Etablissements	Affectation 2019
LES CLEMENTINES	3 988
LES GLYCINES	1 180
Site Tallard	1 138
Total affectation	6 306

❖ TABLEAU DES FONDS DÉDIÉS

	Solde 31/12/2018	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Solde 31/12/2019
Fonds dédiés/subvention fonctionnement	492 482	611 416	360 043	743 855
Fonds dédiés/Dons manuels affectés	-	3 694	2 916	778
Fonds dédiés loto	4 936	-	-	4 936
Fonds dédiés OB	197 986	131 335	30 677	298 644
TOTAL	695 404	746 446	393 636	1 048 213

❖ TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

DONS	SOLDE DÉBITEUR 31/12/2018	MOUVEMENTS DÉBITS	MOUVEMENT CRÉDITS	Solde débiteur 31/12/2019
FLESIA	-			-
LERDA	24 562	5 074	42 587	- 12 951
	24 562	5 074	42 587	- 12 951

❖ LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2019	2018	Variation
Nantissements titres	8 151 310	7 101 907	1 049 403

La variation est exclusivement due à l'augmentation de la valorisation des parts sociales et des obligations détenues par les banques qui nous ont consenti différents crédits.

Le Crédit Coopératif s'est porté caution des emprunts CDC souscrits par l'association. Le capital restant dû au 31/12/2019 s'élève à 825 K€.

CAUTIONS DONNÉES :

L'Association Unapei Alpes Provence s'est porté caution solidaire pour deux emprunts contractés par la SCI St Jean du Désert :

	Montant initial	capital restant dû 31/12/2019	Durée	Date souscription
Caisse d'Epargne	1 650 000	743 364	20 ans	2006
Crédit Coopératif	820 236	308 378	20 ans	2005
TOTAL	2 470 236	1 051 742		

❖ HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes, comptabilisé en charge d'exploitation en 2019, au titre de leur mission légale s'élève à 100 K€.

❖ RÉMUNÉRATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES

Les salariés de l'Unapei Alpes Provence sont rémunérés en fonction des dispositions de la Convention Collective des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptés et Handicapées du 15 mars 1966. En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé en 2019 à 339 K€.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les comptes réciproques inter-établissements ont été neutralisés notamment en ce qui concerne les prestations de services avec les ESAT section commerciale.

❖ PRODUITS D'EXPLOITATION

	2019	2018	Variation
Production vendue	9 390 552	6 159 476	3 231 076

Il s'agit essentiellement des produits des sections de production des Etablissements et Services d'Aide par le Travail et des Entreprises Adaptées. Globalement (à périmètre constant) le chiffre d'affaires des ESAT & EA est en hausse de 2.9 % en 2019 (228 K€).

La fusion en 2019 et l'entrée des ESATs La source, Le Fournas, Les Oviens et de l'EA Bleone Durance expliquent le reste de la variation (+ 3003 K€).

Le chiffre d'affaires inter-établissements de l'Association représente 20,4% du chiffre d'affaires global du compte de résultat combiné avant retraitement. Ces opérations sont neutralisées sur l'exercice 2019.

	2019	2018	Variation
Production des activités annexes	2 167 590	1 676 831	490 758

Pour les foyers les Lilas et les Hortensias une partie de prix de journée est perçue directement par le versement des APL. Le montant comptabilisé en 2019, s'élève à (174 K€) en légère hausse par rapport à 2018 (166 K€).

Cette rubrique est également composée par les remboursements de repas (605 K€), les contributions résidents (649 K€) et la facturation des frais postaux aux clients des ESAT (143 K€).

	2019	2018	Variation
Total Facturation PJ et DGC	75 297 284	55 586 794	+ 19 710 489
Dotation globale des établissements sous contrat CPPOM	60 569 761	49 581 676	+ 10 988 085
Autres tarifications	14 727 523	6 005 118	+ 8 722 405

Le nombre de journées réalisées pour l'ensemble des établissements s'élève à 649 983 journées contre 658 657 journées budgétées.

À périmètre constant, la Dotation Globalisée Commune (DGC) du CPOM de l'année 2019 s'élève à (49 896K€) versus (49 482 K€) en 2018 soit une augmentation de 0.84 %.

La facturation auprès des Conseils Départementaux hors facturation « amendements Creton » pour les résidents hors département s'élèvent à 2 179 K€.

Les établissements ayant fusionnés en 2019 fonctionnent avec une dotation CPOM pour les établissements ARS et un prix de journée pour les établissements CD.

Leur dotation CPOM s'élève à (9 708 K€) et la facturation prix de journée à (9 589 K€).

	2019	2018	Variation
Cotisations parents et amis	58 785	53 590	5 195

Ce montant représente le versement de 838 cotisations en 2019. En 2018, on avait enregistré 710 cotisations.

	2019	2018	Variation
Subvention d'exploitation	819 930	430 734	389 195

Au cours de l'année 2019, l'association a perçu des aides pour 13 contrats d'emploi d'avenir qui représentent un montant de (91 K€) en 2019.

La structure d'appui de coordination et d'orientation des personnes handicapées appelé Handi Santé 13 a perçu des subventions au titre de l'exercice 2019 pour un montant de (255 K€) contre (63 K€) en 2018.

Les autres subventions sont composées du montant des subventions de fonctionnement versées aux Entreprises adaptées et à l'association (474 K€).

	2019	2018	Variation
Transferts de charges	147 468	147 612	-144

Les avantages en nature représentent 109 K€ en 2019 (123 K€ en 2018).

	2019	2018	Variation
Autres produits	13 070 367	8 881 853	4 188 514

Cette section est composée principalement par le complément de rémunération des Travailleurs Handicapés qui s'élève à 11 985 K€ en 2019 contre 8 417 K€ au 31/12/2018.

	2019	2018	Variation
Produits financiers	651 706	605 427	46 279

Les produits financiers 2019 observent une baisse de 8% vs 2018.

Les produits financiers : une rétrocession est opérée en N+1 lors de l'affectation des résultats. Le montant distribué est calculé en fonction du solde de la trésorerie de chaque établissement à la fin de l'exercice, duquel il est déduit « l'apport associatif ».

	2019	2018	Variation
Produits exceptionnels	3 385 970	817 272	2 568 698

Les produits exceptionnels issus des cessions d'immobilisations inter-établissements ont été neutralisés dans le compte de résultat combiné.

Les produits exceptionnels sont composés principalement de :

- Remboursements d'assurances (166K€)
- Reprise provisions règlementées (2689 K€) dont plus-value Esat La Source (2 413 K€)
- Report de ressources sur fonds dédiés : DEA Esat les Merisiers et PCPE Les Magnolias (315 K€)

❖ CHARGES D'EXPLOITATION

	2019	2018	Variation
Achats & sous-traitance	2 631 427	1 534 277	1 097 150

Ce poste enregistre une augmentation qui est essentiellement liée à la fusion et aux dépenses énergétiques atténuées en partie par de petites économies diverses.

	2019	2018	Variation
Autres achats et charges externes	21 432 966	15 186 366	6 246 599

Cette augmentation de (6247 K€) est due à la fusion et, à périmètre constant (+1024 K€), aux postes suivants :

*Intérim (+646 K€) : Suite au déménagement du Foyer les Clémentines, appel à de l'intérim pour du gardiennage de nuit, remplacement du personnel de santé au Foyer les Eglantines.

*CSE (+92 K€), déplacements dans les nouveaux établissements : augmentation entretien véhicules (38K€). Le poste téléphonie augmente aussi de (83 K€) et la maintenance informatique de (37K€).

Les (5223 K€) restants sont dus aux dépenses des établissements de la fusion.

	2019	2018	Variation
Charges de personnel	63 832 931	47 292 092	16 540 838

Les charges de personnel augmentent de 35% pour l'année 2019. La fusion et la modification de valeur de 3.77 € à 3.80 € expliquent cette augmentation en 2019 ainsi que la comptabilisation des CP, RTT arrêtée au 15 Décembre cette année.

Tableau des effectifs moyens en ETP	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	144.79	107.56
Agents de Maitrise	582.26	412.65
Ouvriers - Employés	590.78	425.15
Travailleurs Handicapés	941.76	683.28
Total ETP	2 259.59	1 628.64

	2019	2018	Variation
Charges financières	1 192 805	697 234	495 571

Les charges financières sont composées essentiellement des intérêts des emprunts.

	2019	2018	Variation
Charges exceptionnelles	715 276	519 795	195 481

Les charges exceptionnelles sont composées principalement de :

- Réparations correspondant à des remboursements d'assurances et abandon de créances : (228 K€)
- Engagements à réaliser sur fonds dédiés : (329 K€) dont (118 K€) reprise subvention Handisanté 13 ; (119 K€) Neutralisation DEA pour les Merisiers ; (74 K€) solde FIR Foyer Charance
- Engagements à réaliser sur dons manuels (85.5 K€): OB (74.4 K€) RDF (11 K€)

❖ COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

En application des dispositions de l'art 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations faisant appel à la générosité publique doivent établir un Compte d'Emploi des Ressources.

Les ressources collectées en 2018 sont issues de la Recherche de Fonds de l'exercice, de l'Opération Brioches et de l'organisation d'un loto.

TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES 2019

EMPLOIS	emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice	RESSOURCES	ressources de N = compte de résultat (1)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 461 121
1-MISSIONS SOCIALES	158 168	158 168	1 - RESSOURCES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	229 579	229 579
			1.1. Dons et legs collectés	229 579	229 579
Actions réalisées en France	158 168	158 168	- Dons manuels non affectés	229 579	229 579
			- Dons manuels affectés		
Actions réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	45 045	45 045			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	45 045	45 045			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			2 - AUTRES FONDS PRIVES	22 937	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	76 117 213	
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT & AUTRES CHARGES	100 817 249		4 - AUTRES PRODUITS	28 124 376	
TOTAL 1+2+3	101 020 462	203 213	TOTAL 1+2+3+4	104 494 105	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	101 020 462		I - TOTAL DES RES. DE L'EXERCICE INSCRITES AU CPTE DE RESULTAT	104 494 105	
II - Dotations aux provisions	762 520		II - Reprise des provisions	1 069 272	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	414 638		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	347 487	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 713 244		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	105 910 864		VI - TOTAL GENERAL	105 910 864	229 579
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		133 081			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		61 247			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		275 048	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		275 048
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		1 415 652
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat	53 022	
Frais de recherche de fonds	53 022		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	53 022		TOTAL	53 022	

LE RÉSULTAT	DÉFICIT	EXCÉDENT
RÉSULTAT COMPTABLE AU 31/12/2019		3 713 244
↳ Dont part du résultat sur gestion libre		
ASSOCIATION	-	529 715
ESAT - EA	-538 148	540 914
TOTAL	-538 148	1 070 629
↳ Dont part du résultat sur gestion conventionnée par activité		
SAVS	-46 475	26 407
SIEGE	-227 735	0
IME	-89 852	855 184
ESAT Section Sociale	-43 655	2 576 115
FOYER	-435 948	47 662
AJ & FO	-77 707	66 560
MAS	0	406 288
FAM_SAMSAH	-306 073	429 994
TOTAL	-1 227 446	4 408 210
TOTAL GÉNÉRAL	-1 765 595	5 478 839

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019

Sur proposition de la Commission Finances et avis du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, propose d'affecter le Résultat Excédentaire de l'exercice 2019 de la façon suivante : Les résultats des établissements et services sont soumis à l'application du décret budgétaire et tarifaire N°2003-1010 du 22 Octobre 2003

Les résultats des établissements et services sous contrat CPPOM sont affectés librement par l'association, dans le respect des règles de l'article R 314-43 du CASF, conformément à l'article 5-4 du CPPOM

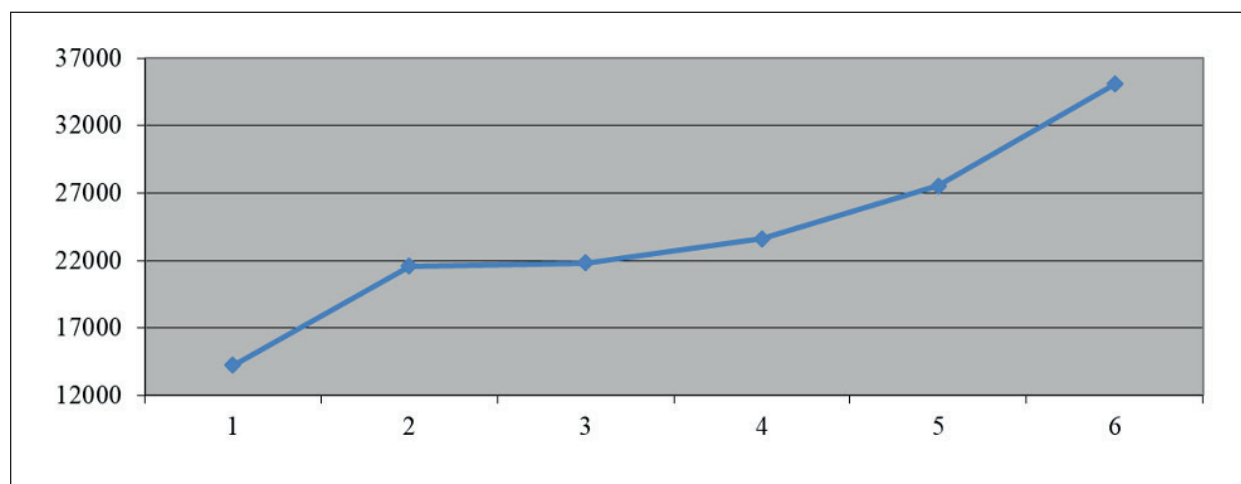
	Résultats administratifs	Affectation demandée	
*Dotation Globale CPOM	4 060 034	Excédents affectés à l'investissements	1 420 521 €
		Réserve de compensation	-73 725 €
		Réserve de compensation des charges d'amortissements	2 935 746 €
		Excédent affecté à des mesures d'exploitation	340 000 €
		Report à Nouveau déficitaire	-562 509 €
*Etablissements à PJ	-136 183	Report à Nouveau déficitaire	-20 037 €
		Réserve de compensation	-144 979 €
		Réserve de compensation des charges d'amortissements	8 833 €
		Excédent affecté à des mesures d'exploitation	20 000 €
*ESAT section Production	269 376	Autres réserves	502 774 €
		Excédents affectés à l'investissements	6 276 €
		Report à Nouveau déficitaire	-239 674 €
* Entreprises Adaptées	-266 610	Report à Nouveau déficitaire	-143 754 €
		Autres réserves	-122 856 €
*Association	529 715	Autres réserves	
		Excédents affectés à l'investissements	436 366 €
		-RDF 2019	
		Foyer EXISTER	77 770 €
		PIGEONNIER	7 729 €
		FOYER LES LILAS	1 000 €
		CITRONNIERS	1 200 €
		TILLEULS	4 500 €
		LILAS	100 €
		PLEIN SOLEIL	1 050 €
RESULTAT 2019	4 456 332		

FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT

EN K EUROS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
FRI	14 238	21 595	21 819	23 633	27 556	35 097
Biens stables	87 928	91 393	93 897	96 332	102 349	167 810
Financements stables	102 166	112 988	115 716	119 965	129 905	202 907

FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENTS

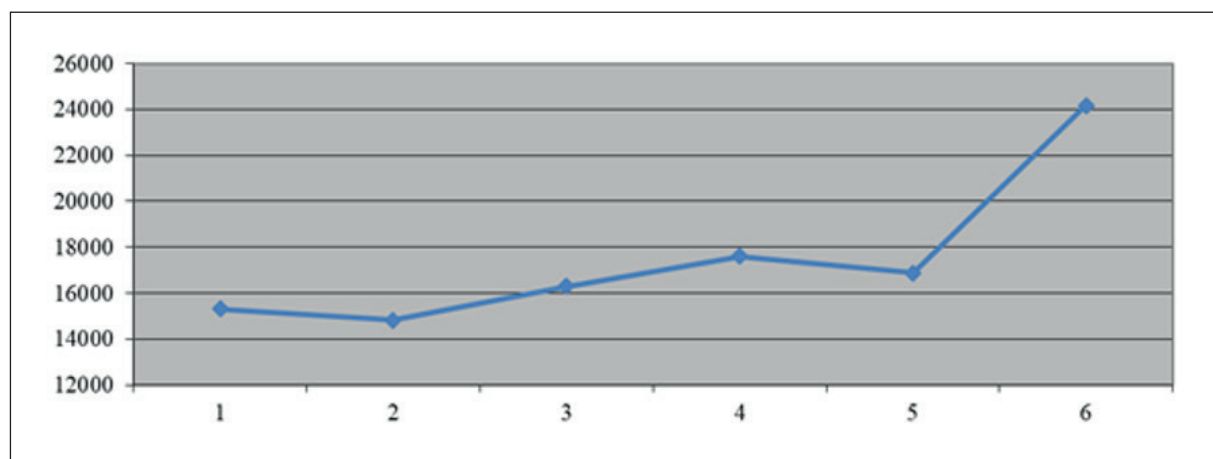


FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

EN K EUROS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
FRE	15 302	14 824	16 296	17 604	16 866	24 174
Emplois	514	850	975	1 349	1 195	2 408
Ressources	15 816	15 674	17 271	18 953	18 061	26 582

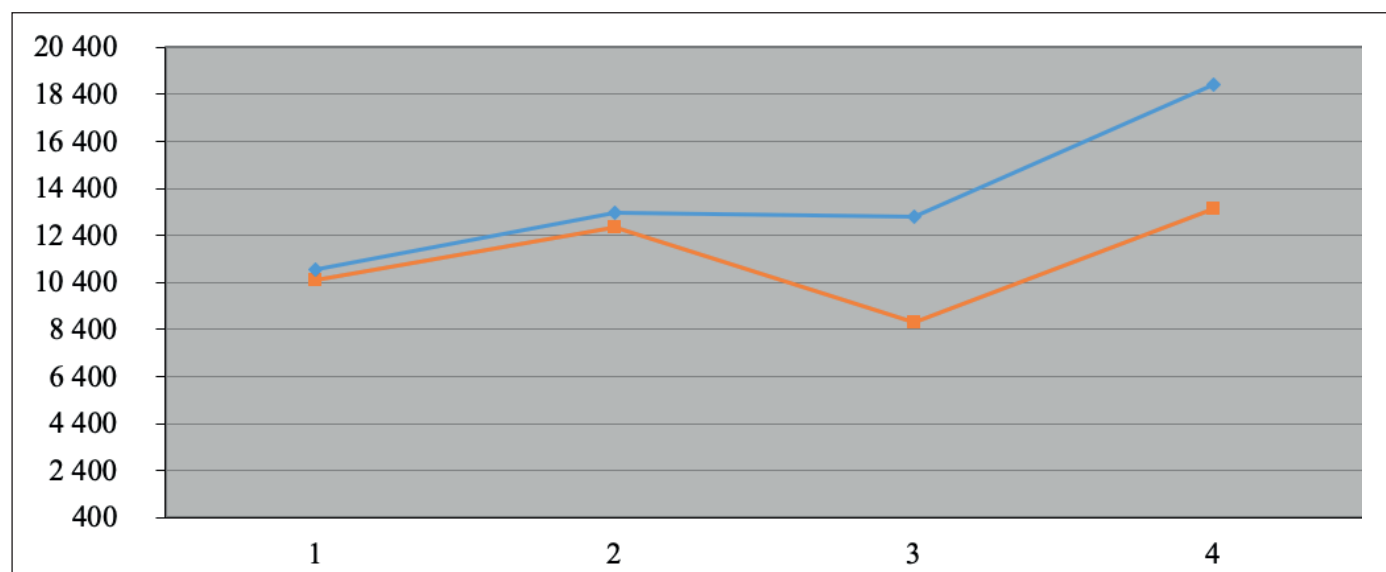
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION



**EXCEDENT DE FINANCEMENT d'EXPLOITATION (EFE) ou
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)**

EN K EUROS

	2016	2017	2018	2019
EFE ou BFR	453	608	4 520	5 308
Valeurs d'Exploitation	10 486	12 757	8 685	13 535
Dettes d'Exploitation	10 939	13 365	13 205	18 842



RATIOS	2019	2018	2017	2016
CAF	7%	7%	8%	3%
VETUSTE DES CONSTRUCTIONS	41%	48%	44%	42%
VETUSTE DES INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	80%	79%	79%	79%
ENDETTEMENT	37%	30%	29%	29%
FOND DE ROULEMENT (jours)	221,68	220,98	215,61	207,66
TRESORERIE NETTE (jours)	159,28	102,54	60,95	37,17

